

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-013234

193693

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7205

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NAJEEN

JAD

Date de naissance : 16-05-1957

Adresse : Hony T 7 Sidi Rifi 12e Nazzik Al Malika

Bou-Rochid

Tél. : 26 22 53 66 61 Total des frais engagés : 140,704,376,978,81

Cadre réservé au Médecin

Dr. HAFIANE Reda

Réanimateur-Anesthésiste

Clinique Panorama Sidi M'hamed

Tél : 05 22 58 96 96

Fax : 05 22 33 51 90

Cachet du médecin :

Date de consultation : 16-10-1957

Nom et prénom du malade : NAJEEN JAD Age : 67 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

DR

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05-02-2014

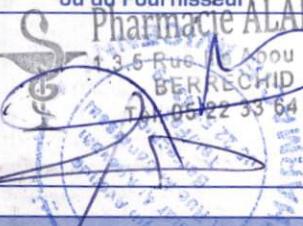
Le : 05-02-2014

Signature de l'adhérent(e) : RW

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/01/24			69.	Dr. HAFIANE Reda Réanimateur-Anesthésiste Clinique Panorama Bidi Maarouf Tel : 05 22 58 96 96 Fax : 05 22 33 51 90
25/01/24			01.	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie ALARAC 13-5 Rue Moulay Ismaïl BERRECHID Tél : 05 22 33 64 01	24/01/24	840,70
	24/01/2024	437,60

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

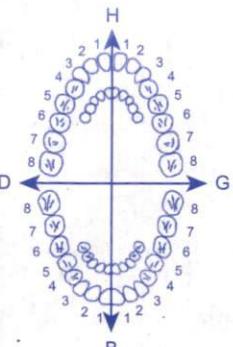
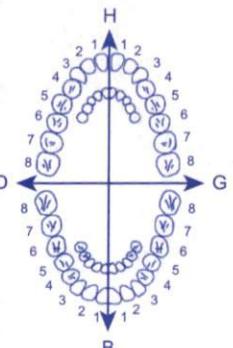
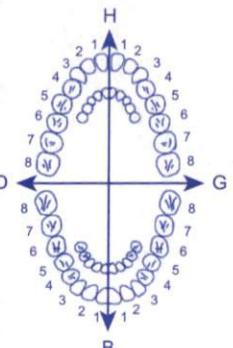
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552	
		00000000	00000000	
	D	00000000	00000000	
		35533411	11433553	
	G			
	B			
(Création, remont, adjonction)	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
	H	25533412	21433552	
		00000000	00000000	
	D	00000000	00000000	
		35533411	11433553	
	G			
	B			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			DATE DE L'EXECUTION



AKDITAL

Clinique Panorama Sidi Maarouf
مصحة بانوراما سيدى معروف

M. NAJEM SAID
Né le : 16/05/1957



PSM24A17145002

Dr. HAFIANE Reda
Réanimateur - Anesthésiste
Clinique Panorama Sidi Maarouf
Tel : 05 22 58 96 96
Fax : 05 22 33 51 90

Lot/Batch: DLB00656
Fab./Mfg.: 02 2023
EXP: 01 2025

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Oroken 200 mg, cp. pel b 8
P.P.V : 116,30 DH

6 118000 061069

Lot/Batch: DLB00616
Fab./Mfg.: 02 2023
EXP: 01 2025

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Oroken 200 mg, cp. pel b 8
P.P.V : 116,30 DH

6 118000 061069

Batch : 1RR2E
/Mfg. : 11/2021
EXP: 10/2024

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Tavanic 500mg, cp. pel b 7
P.P.V : 205,00 DH

6 118001 080830

Bd. Abou bakr Kadiri (Prs. rond point Al Moustakbal) Sidi Maarouf - Casablanca
Tél. : 05 22 58 96 96 - Fax : 05 22 33 51 90 E-mail : direction@clinique-panorama.ma
Site web : www.clinique-panorama.ma



AKDITAL

Clinique Panorama Sidi Maarouf
مصحة بانوراما سidi معاروف

Casablanca, le 24/01/19

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 338,00 DH
ID: 601780
6 118001 141111

YJ4U
05 2025
42,20 DH

Ventoline 100 mcg
Aérosol, 200 doses.

GM3S-A
10 2024

6 118001 141258

338,00

NADOM SAND

1) SERETIDE DISKUS 50

S.V

1 Bouffée x 2 / M

rincer la bouche après

utilisé

PPV: 28DH70
PER: 08/28
LOT: M2133

EFFERTIL® gouttes
Chlorhydrate d'étiléfrine
Flacon de 30 ml

6 118000 040392

42,20

2) Ventoline Spray S.V

28.70. 2 Bouffées n°1

3) Effertil Gouttes S.V
5 gouttes x 3)

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain seba Casablanca
Copavix 5mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH

6 118001 08218

Lot /Batch: EA1075

Fab. /Mfg: 04/23

EXP.: 03/2025

PPV: 161 DH 28
LOT: BA31455
EXP: 11/2024

مطبخ
فرن زن - فرن
مطبخ الماء

مطبخ
فرن زن - فرن
مطبخ الماء

6 118001 470068

Pharmacie ALAFAC
13.5 Rue Ibla Abou Maad
- BERPREGHID
Bd Aboubakr Kadi (Prs. rond point Al Moustakbal) Sidi

Tél. : 05 22 58 96 96 - Fax : 05 22 33 51 90 E-mail : direction
Site web : www.clinique-panorama.m

270100

q) Coflevix S.V

161.80 1cp/1

S/

TIOVA.

S.V

1cp/1

wholat

840.70.

Pharmacie ALAFAC
1.3.5 Rue Elia Alou Ma
BERRECHID -
Tél: 05 22 33 64 01

Dr. HAFIANE Reda
Réanimateur-Anesthésiste
Clinique Panorama Sidi Maârouf
Tél: 05 22 58 96 96
Fax: 05 22 33 51 90